

Chemin de fer Lac Erié, Essex et Rivière Détroit	106,500
“ Colonisation du Lac Témiscamingue.	9,000
“ Leamington et Lac St-Clair	19,200
“ Montréal et Lac Champlain	36,700
“ “ “ Maskinongé	19,700
“ Northern et Western	6,300
“ Ontario et Jonction du Pacifique	800
“ Québec et Lac St-Jean	19,911
“ Norfolk Sud	54,400
“ Ste-Catherine et Niagara	26,640
“ Témiscouata	163,216
	<hr/>
	8846,722
	<hr/> <hr/>

153. Le montant total des subsides votés par le parlement pour la construction des chemins de fer sur lesquels des paiements ont été faits, s'élevait au 4 novembre 1889, à \$12,903,607 ; de ce montant, la somme de \$6,488,455 avait déjà été payée, laissant \$6,415,152 encore dues, \$39,050 n'ayant pas été gagnées. Le montant ci-dessus mentionné de \$12,903,607 avait été voté pour 91 compagnies ; mais comme le 4 novembre 1889, 32 compagnies n'avaient pas encore donné de contrats, il n'est pas probable que le montant entier soit jamais payé. En outre des subsides en argent, des octrois de terres ont été accordés à 15 compagnies dans le Manitoba et le Nord-Ouest, s'élevant à 24,145,144 acres, sur lesquels des patentes ont été émises pour 81,058 acres. La moyenne de l'octroi était de 6,400 acres par mille et le nombre estimé de milles subventionnés de 3,272. En 1886, un prêt de \$15,000 a été autorisé à une compagnie, sur lequel \$14,725 ont été payées et \$275 sont encore dues. D'après les dispositions d'un acte passé durant la session de 1888, 11,316 tonnes de rails qui avaient déjà servis furent prêtées à sept compagnies différentes d'après certaines conditions.

Subsides
aux che-
mins de
fer votés
par le par-
lement.

154. Avant la confédération le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait accordé une subvention de \$1,089,674 au chemin de fer Windsor et Annapolis et le gouvernement canadien avait payé \$2,656 au chemin de fer Toronto, Grey et Bruce. Plus tard le gouvernement fédéral se chargea de payer ces sommes.

Total des
subsides
payé de-
puis la con-
fédération.